

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mai 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1924)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 637

présenté par

M. Forissier, M. Thiériot, M. Bazin, M. Masson, M. Leclerc, M. Ramadier, M. Dive, M. Cinieri,  
M. Bony, M. Reda, M. Kamardine, M. Abad, M. Viala, M. Emmanuel Maquet, M. Brun,  
Mme Kuster, M. Boucard, M. Vialay, Mme Trastour-Isnart, M. de Ganay, M. Goasguen et  
Mme Le Grip

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Au premier alinéa de l'article 115 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018, le mot : « deuxième » est remplacé par le mot : « quatrième ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet du présent amendement est d'aligner le nombre de jours de carence dans la fonction publique sur celui du secteur privé comme pour les contractuels. Il s'agit d'une mesure d'égalité et de bon sens qui est attendue par de nombreux Français attachés, par ailleurs, à un meilleur contrôle des dépenses de l'assurance maladie.